

SEANCE du 25/06/2019

L'an deux mille dix-neuf, le 25 juin, à 21 heures, le Conseil Municipal de la commune de LE GRES s'est réuni sous la présidence de Jacques DEBANS, Maire.

Etaient présents : Carole BAGÜES, Viviane BERNES, Gisèle RUFİ, Sylvie VIGNERES Sébastien HENRY, Vincent TESNIERES, Robert BARBREAU, Christian SOTOM, Pascal BOURET

Etait excusée : Mme Isabelle SELLIER

Secrétaire de séance : Sylvie VIGNERES,

Date de la convocation: 20/06/2019

1-AMENAGEMENT GARAGE EYCHENNE

la cabane du City parc (ancien garage Eychenne) a besoin d'un coup de rafraîchissement Monsieur le Maire propose au conseil Municipal de faire un concours sur un sujet libre pour décorer l'extérieur et l'intérieur de cette cabane.

Ce concours serait destiné aux enfants et adolescents de la commune.

Le choix se fera par vote au prochain Conseil Municipal et le gagnant aura le privilège d'avoir son idée peinte sur cette cabane.

Le conseil Municipal, après discussion :

- donne son accord à ce concours
- décide d'une permanence que le 06 et le 07 juillet entre 10 h et 12h, sur le site afin que les participants puissent repérer les lieux et récupérer les plans.
-

2-CHOIX DU PRESTATAIRE POUR LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DE REPAS EN LIAISON FROIDE POUR LES ECOLES, LES CENTRES DE LOISIRS ET LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DES REPAS A DOMICILE-172019-

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers que le marché de fourniture et de livraison de repas et de denrées alimentaires en liaison froide pour les écoles, les centres de loisirs et la fourniture et livraison de repas à domicile, passé en 2017, prend fin le 31 août 2019.

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'une nouvelle consultation, dans le cadre d'un groupement de commandes, a été lancée selon la procédure adaptée conformément au code des marchés publics, en marché à groupement de commandes.

Le règlement de consultation prévoyait une offre de base pour laquelle le prestataire doit intégrer au minimum 1 produit issu de l'agriculture biologique chaque jour et une option (option n°1) où le prestataire doit proposer 1 menu issu en totalité de l'agriculture biologique par semaine.

La Commission d'Appel d'Offre du groupement de commandes s'est réunie le 29 avril 2019 pour procéder à l'ouverture des plis.

Deux sociétés ont répondu :

CRM

ANSAMBLE

Il a été demandé par la suite aux 2 candidats des précisions sur leurs offres de l'option n°1 afin de savoir si elle cumulait bien l'élément issu de l'agriculture biologique chaque jour (offre de base) et un menu issu en totalité de l'agriculture biologique par semaine (option n°1).

Les offres présentées par les 2 candidats ne cumulant pas les 2 demandes, il a été demandé aux candidats de présenter une offre avec une option n°2 (offre de base + option n°1) comprenant à la fois 1 élément issu de l'agriculture biologique chaque jour et 1 menu issu en totalité de l'agriculture biologique par semaine.

CRM a fait une offre indépendante, ANSAMBLE a proposé l'option 2 aux mêmes tarifs de l'option 1.

Au vu des offres et au regard des éléments de pondération de la valeur prix et de la valeur technique, la Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie le 21 juin pour analyser les offres propose de retenir la société ANSAMBLE avec l'option n°2 comprenant un élément issu de l'agriculture biologique par jour et un repas issu de l'agriculture biologique par semaine,

Le classement des offres selon les critères du règlement de consultation donne le résultat ci-dessous :

ANSAMBLE – offre de base	20 Pts
CRM – Offre de base	19.60 Pts
ANSAMBLE – Option 1	19.31 Pts
ANSAMBLE – Option 2	19.31 Pts
CRM – Option 1	18.98 Pts
CRM – Option 2	18.50 Pts

Le récapitulatif des prix unitaires TTC de l'offre que la Commission d'Appel d'Offres propose de retenir est dans le tableau suivant :

SCOLAIRE	
Déjeuner enfant maternelle	2.55 €
Déjeuner enfant élémentaire	2.66 €
Déjeuner adulte	3.08€
PERI SCOLAIRE	
Déjeuner enfant maternelle	2.55 €
Déjeuner enfant élémentaire	2.66 €
Déjeuner adulte	3.08€
EXTRA SCOLAIRE	
Déjeuner enfant maternelle	2.55 €
Déjeuner enfant élémentaire	2.66 €
Déjeuner adulte	3.08 €
PORTAGE A DOMICILE	
Repas	4.45 €

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de suivre l'avis de la Commission d'Appel d'Offres.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

- **ACCEPTE** la proposition de Monsieur le Maire,
- **DECIDE** d'attribuer le marché concernant la fourniture et la livraison de repas et de denrées alimentaires en liaison froide pour les écoles, les centres de loisirs et la fourniture et livraison de repas à domicile, à la société ANSAMBLE à compter du 1^{er} septembre 2019
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents afférents à ce marché.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h00.

M.Jacques Débans	M.Robert Barbreau	Mme Gisèle Rufi
M.Christian Sotom	Mme Viviane Bernès	Mme Carole Bagües
	M.Pascal Bouret	M.Sébastien Henry
M.Vincent Tesnières	Mme Sylvie Vignères	